

PAGE DE FORMATION

Formation

Chapô de la formation

Titre de la formation

Texte de la formation

1. Item 1
2. Item 2

*Citation de formation*

Formation 1	Titre de formation un peu plus long



*Chien blanc*



Bloc médias & textes

FORMATION

FORMATION 2

FORMATION 3



Information sur les annuaires

*Texte de formation*

Accordéon numéro 1

Texte numéro 1

Accordéon numéro 2

Texte numéro 2

Comment demander un logement étudiant au Crous ?

Vous êtes étudiant ou professeur dans l'enseignement supérieur dans un logement du Crous ? Expliquons les conditions et les démarches à faire pour bénéficier d'un logement.



Qui peut bénéficier d'un logement du Crous ?

Vous devez être **étudiant** pour bénéficier d'un logement du Crous . Les logements sont attribués selon les critères suivants :  
Votre situation personnelle. Les critères sont les mêmes que pour le calcul des bourses (vos revenus et ceux de vos parents, composition de la famille, éloignement géographique et résultats universitaires).  
Les logements vacants.

### Quel est le type de logement proposé par le Crous ?

Les résidences du Crous se composent de logements individuels à prix modérés, qui permettent de recevoir une allocation logement. Elles sont situées près des lieux d'étude et ont un accès aux transports en commun (bus, tramway ou métro selon la ville). Il existe 2 types de résidences universitaires : les résidences traditionnelles et les résidences conventionnées.

#### Résidence traditionnelle

Types de logement possibles :

- Chambre meublée de 9 m<sup>2</sup> avec lavabo (les cuisines, douches et WC collectifs sont à l'extérieur du logement)
- Chambre meublée de 10 m<sup>2</sup> avec douche, lavabo, réfrigérateur, WC (la cuisine collective est à l'extérieur du logement)
- Chambre meublée de 14 m<sup>2</sup> avec douche, lavabo, micro-ondes, réfrigérateur (parfois WC) et avec cuisine collective à l'extérieur du logement
- Studio meublé de 15 à 20 m<sup>2</sup> avec coin cuisine, douche, lavabo, réfrigérateur, WC.

Le prix est de 200 € à 500 € par mois, selon le type du logement.  
Le logement permet de recevoir l'allocation de logement sociale (ALS).

#### Résidence conventionnée

Types de logement possibles : logement HLM meublé, du studio au T3 (avec coin cuisine, douche, lavabo, réfrigérateur, WC)  
Exemple de loyer moyen : 400 € par mois pour un T1.  
Le logement permet de recevoir l'aide au logement (APL).

### Comment faire la demande de logement étudiant ?

1. Constituer votre dossier social étudiant (DSE)

**Du 13 mars au 31 mai 2025**, vous devez remplir votre dossier social étudiant (DSE) et cocher la case « Je demande un logement ». Pour cela, vous devez vous connecter à un téléservice :

2. Participer à la procédure d'attribution de logements

L'attribution des logements se fait en **2 phases**. Une **phase principale** est destinée en **priorité aux boursiers** et une **phase complémentaire** est ouverte à **tous les étudiants**.

#### Phase principale : du 6 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2025

Vous devez faire vos vœux en ligne sur un téléservice :

Vous pouvez effectuer au total **4 vœux**, dans la même ville ou des villes et des Crous différents.

Il y a **3 tours d'attribution** de logements **du 6 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2025**. Après chaque tour, vous pouvez modifier vos vœux pour mieux les ajuster.

Calendrier de la phase principale d'attribution de logements Crous

TOUR D'ATTRIBUTION	SAISIE OU MODIFICATION DES VŒUX	FIN DE LA SAISIE DES VŒUX	RÉSULTATS	CONFIRMATION À FAIRE AVANT LE
<b>Tour 1</b>	À partir du 6 mai	16 juin à 10h	17 juin	19 juin à 23h59
<b>Tour 2</b>	À partir du 20 juin	23 juin à 10h	24 juin	26 juin à 23h59
<b>Tour 3</b>	À partir du 27 juin	30 juin à 10h	1 <sup>er</sup> juillet	3 juillet à 23h59

#### Phase complémentaire : à partir du 8 juillet 2025

À compter de cette date, tous les étudiants (boursiers ou non, nationaux ou internationaux) peuvent consulter les offres de logement restant disponibles et réserver. Vous devez faire cette démarche sur le téléservice suivant :

#### À savoir

De nouvelles offres sont mises en ligne tout au long de l'été en fonction des désistements et départs. Il n'y avait pas de liste d'attente.

Mes services étudiant  
[TrouverUnLogement.LesCrous.fr](https://trouverunlogement.lescrous.fr)  
[TrouverUnLogement.LesCrous.fr](https://trouverunlogement.lescrous.fr)

À partir du **8 juillet 2025**, vous devez faire votre demande de logement sur le téléservice suivant :

Vous pouvez aussi faire les démarches suivantes :

- Contactez votre futur établissement pour savoir si d'autres solutions de logement existent
- Consulter Lokaviz (logements mis en location par des particuliers).

[TrouverUnLogement.LesCrous.fr](https://trouverunlogement.lescrous.fr)  
[Lokaviz : logement étudiant chez un particulier](#)

### Comment est-on averti de l'attribution du logement ?

Vous êtes averti par SMS et par mail du résultat des attributions de logement.

#### À noter

Pensez à consulter l'adresse mail que vous avez indiqué au moment de la création de votre DSE.

### Que faire quand un logement étudiant est attribué ?

Vous devez confirmer votre choix dans les **48 heures** suivant la décision d'attribution du logement.

Pour cela, vous devez payer 100 € de frais de réservation sur votre compte Mes services étudiant (rubrique Cité U'). Ce montant sera déduit de votre 1<sup>er</sup> loyer.

[Mes services étudiant](#)

Vous devez aussi remplir, signer et envoyer à la résidence universitaire les documents présentés dans la décision d'attribution. Il s'agit notamment du règlement intérieur et de l'acte de cautionnement solidaire.

#### À savoir

Vous pouvez demander à Action logement d'être votre caution, c'est-à-dire de se porter garant pour vous. Il s'agit de la [garantie Visale](#).

Vous devez également payer le dépôt de garantie.

### Que faire au moment de l'entrée dans le logement étudiant ?

Les clés du logement vous sont remises.

Vous devez payer le 1<sup>er</sup> loyer, déduction faite de l'avance de redevance déjà versée (100 €).

Vous devez aussi présenter les documents suivants :

Attestation d'assurance contre les risques locatifs (incendie, dégât des eaux, responsabilité civile)

Carte d'étudiant ou certificat d'inscription de l'année universitaire pour laquelle vous avez obtenu le logement

### Comment renouveler la demande de logement étudiant ?

Si vous êtes déjà logé en résidence du Crous et que vous voulez conserver le même logement pour l'année universitaire suivante, vous devez renouveler votre demande.

Pour cela, vous devez vous connecter à l'espace Cité U à partir de votre compte Mes services étudiant, selon le calendrier fourni par votre résidence :

[Mes services étudiant](#)

### Qui peut bénéficier d'un logement en résidence universitaire ?

Vous pouvez être logé en résidence universitaire si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

Étudiant

Chercheur ou enseignant-chercheur

Membre du personnel administratif de l'enseignement supérieur

### Pour quel motif peut-on bénéficier d'un logement en résidence universitaire ?

Vous pouvez être logé **pour des raisons professionnelles ou personnelles**.

Votre séjour peut durer quelques jours (de 1 nuit à moins d'un mois) et être réservé à des dates flexibles (jour d'arrivée et de départ en semaine ou en week-end).

#### À savoir

Vous pouvez réserver un logement jusqu'à 6 mois à l'avance.

### Quel est le type de logement proposé en résidence universitaire ?

Vous pouvez réserver une chambre ou un studio, comprenant wifi, laverie, garage à vélo et parking.

Ces logements sont situés dans les grandes villes universitaires, à proximité des transports en commun et des centres d'exams, de concours ou de colloque.

Le prix demandé comprend les prestations suivantes :

Location du logement

Taxes

Fourniture des draps et des serviettes de bain.

Le petit-déjeuner peut être proposé selon le Crous concerné.

### Comment faire une demande de logement en résidence universitaire ?

Pour connaître les logements disponibles et les modalités de réservation, vous pouvez utiliser ce site :

[Bed&Crous : réserver un logement Crous pour un court ou moyen séjour](#)

#### Rappel

Vous pouvez réserver un logement jusqu'à 6 mois à l'avance.

### Questions – Réponses

[Un étudiant peut-il bénéficier d'une aide au logement \(APL, ALS, ALF\) pour payer son loyer ?](#)

[Quelles sont les différences entre les aides personnelles au logement \(APL, ALF, ALS\) ?](#)

[DSE \(dossier social étudiant\) : comment demander une bourse et/ou un logement ?](#)

[TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES](#)

#### Pour en savoir plus

[Lycéens de terminale : la demande de bourse/logement](#)

Source : Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

[FAQ bourse, dossier social étudiant, logement Crous](#)

Source : Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

[Carte des résidences universitaires Crous](#)

Source : Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous)

[Étudiant : vous loger en résidence universitaire](#)

Source : Ministère chargé de l'éducation

[Hébergement des étudiants d'outre-mer venant étudier en métropole](#)

Source : Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous)

[Vous loger en résidence universitaire](#)

Source : Ministère chargé de l'éducation

[Comment se passe l'attribution des logements en résidence ?](#)

Source : Ministère chargé de l'éducation

#### Où s'informer ?

Pour plus d'informations :

[Centre régional des œuvres universitaires et scolaires \(Crous\)](#)

Pour savoir si d'autres solutions de logement existent :

[Établissement d'enseignement supérieur](#)

#### Comment faire si...

[Je pars de chez mes parents](#)

#### Services en ligne

Téléservice : [Mes services étudiant](#)

Téléservice : [TrouverUnLogement.LesCrous.fr](#)

Outil de recherche : [Lokaviz : logement étudiant chez un particulier](#)

Outil de recherche : [Bed&Crous : réserver un logement Crous pour un court ou moyen séjour](#)

**TOUS LES SERVICES EN LIGNE**

Et aussi...

#### Textes de référence

Code de l'éducation : [article L822-1](#)

#### FIL INFOS



CULTURE, TOURISME

Marché du lundi

## ÉCOLE DE SOLENZARA

INSCRIPTIONS OUVERTES



SCOLARITÉ

École de Solenzara – Inscriptions ouvertes

EN CE  
MOMENT



Du 20 JUIL.

FESTIVAL

F  
o  
r  
m  
a  
t  
i  
o  
n  
d  
u  
2  
0

TOUS LES ÉVÈNEMENTS